



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

CRÉATION DU TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL DES DEUX VALLÉES VERTES

Jeudi 18 avril 2024 à 11 h 45 | Pays-de-Clerval

Rémi BASTILLE, préfet du Doubs, Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon, chancelière des universités, Christine BOUQUIN, présidente du département du Doubs, Bruno BEAUDREY, président de la communauté de communes des Deux Vallées Vertes, et Marie CHARPY, directrice de la Caisse d'allocations familiales du Doubs, vous convient à la signature de convention installant le nouveau Territoire éducatif rural des Deux Vallées Vertes, jeudi 18 avril 2024, à 11 h 45, dans les locaux de la communauté de communes à Pays-de-Clerval.

Dans le cadre d'une démarche contractuelle entre l'État et les collectivités territoriales, les Territoires éducatifs ruraux traduisent de manière concrète la participation de l'École au projet d'aménagement et de développement des territoires.

Qu'est-ce qu'un Territoire éducatif rural (TER) ?

- une École ouverte sur son environnement ;
- un réseau de coopération entre tous les acteurs du territoire ;
- des projets communs renforcés, sur tous les temps de l'élève au service de la réussite, de l'ambition et de la mobilité des élèves ruraux... ;
- ...et de l'attractivité des territoires.

Les 3 objectifs du programme sont :

- 1) Renforcer la coopération entre l'École et les acteurs locaux : services de l'État, collectivités territoriales et organismes sociaux, associations et établissements du supérieur, acteurs économiques...
- 2) Garantir aux élèves des ruralités un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir :
 - accès à une offre d'enseignement riche et diversifiée ;
 - renforcement de l'accompagnement à l'orientation et à la mobilité, valorisation des différents temps de l'enfant et du jeune : sport, culture, engagement ;
 - sécurisation des transitions : école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur.
- 3) Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels.

Le TER des Deux Vallées Vertes est le deuxième TER créé dans le Doubs après celui de Pays de Maïche. Il comprend 63 communes autour de 3 collèges (Les Villanelles à Rougemont, Paul-Elie Dubois à L'Isle-sur-le-Doubs, Louis Bonnemaïlle à Pays-de-Clerval), et des 15 écoles de leurs secteurs respectifs

Vous êtes cordialement invités à assister à la signature de cette convention.

Adresse : 23 avenue Gaston Renaud, 25340 Pays-de-Clerval

Contact presse

Guillaume RIVOIRE
Rectorat de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon
Tél : 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
10 rue de la Convention
25 030 Besançon

@RA_BFC
@acbesancon